



Procès-verbal Conseil Municipal SEANCE du Jeudi 29 septembre 2022

Sorbs, le 20 novembre 2022

Date de convocation : Lundi 29 Septembre 2022

Date d'affichage : Lundi 21 novembre 2022

Présents : Mmes Benezech Micheline - Frontin Claudine - Viala Malory et MM. Camplo Ludovic - Mr Cauvas Sébastien - Ollier Eric

Absents excusé : Christian Randon, pouvoir donné à Mme Claudine Frontin

Mme Bonnet Linette est désignée comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 10h15.

Ordre du jour :

- Approbation compte rendu précédent
- Délibération relative à l'instauration de la taxe d'aménagement
- Délibération relative au changement de nomenclature comptable
- Présentation du rapport annuel sur les prix et qualité des services d'élimination des déchets ménagers (envoi mail du 21 juillet) et info relatives aux prévisions de gestion du syndicat d'élimination des déchets
- Présentation des devis relatifs à l'entretien / changement des extincteurs pour validation de travaux
- Présentation devis de débroussaillage pour validation de travaux
- PV de réception de mise en état des voiries suite intervention installation de la fibre et quitus
- Subvention relative à l'entretien des chemins communaux et dépôt auprès du conseil départemental
- Exécution des travaux relatifs à la première tranche d'entretien des chemins communaux

Questions Diverses

- Point relatif à la clôture du dossier de subvention concernant l'espace intergénérationnel
- Échange sur l'extinction de l'éclairage public.
- Échange sur le suivi des représentations de la commune dans les diverses structures
- Suivi des dossiers en cours
- Calendrier

- **Approbation compte rendu précédent**

Le Maire fait lecture des procès-verbaux de la séance du 21 Juillet 2022
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

• **Délibération relative à l'instauration de la taxe d'aménagement :**

La taxe d'aménagement a déjà fait l'objet d'une délibération en 2010, fixée à 3%, le CM maintien la taxe à ce taux, il n'y a pas lieu de délibérer à nouveau

• **Délibération relative au changement de nomenclature comptable**

Le passage à la M57 deviendra obligatoire en 2024, vu l'exposé du maire la commune anticipera le passage à la M57 le 1^{er} janvier 2023.

Délibération : approuvée à l'unanimité

RPQS Service d'élimination des déchets ménagers

• Présentation du rapport annuel sur les prix et qualité des services d'élimination des déchets ménagers

Le CM a pris acte du rapport

Informations relatives aux prévisions de gestion du syndicat d'élimination des déchets :

- La décharge de Soumont sera close en 2032. Les contraintes de gestion relatives à l'enlèvement des déchets à partir de là induira un doublement du coût de gestion. Pour rester à coût constant il sera nécessaire de diminuer par deux la production de déchets. A ce jour en moyenne une personne produit 209 kg de déchets par an, soit un coût de 2 500 Euros....

Pour atteindre cet objectif plusieurs mesures sont en perspective :

- Individualisation par foyer de la mesure des quantités déchets réels produit est envisagé. (Plus il y a aura de déchets produits plus le foyer payera)
- les options de collecte entre porte à porte ou colonne seront revues avec la commune
- limitation des volumes en perspective
- Limitation sur dépôt en déchetterie¹

• **Présentation des devis relatifs à l'entretien / changement des hydrants pour validation de travaux**

Suite au contrôle effectué par la société CVMH, 2 postes à incendie sont à changer, le coût de l'opération est de 6700€ pour le changement des 2 postes

Le CM valide l'engagement de ces dépenses à l'unanimité

• **Délibération pour demande subvention au Conseil Départemental**

Monsieur le Maire propose de demander au Conseil Départemental une subvention pour mise aux normes et aménagement d'un accès au conteneur poubelle pour les personnes à mobilité réduite

Délibération approuvée à l'unanimité

• **Présentation devis de débroussaillage pour validation de travaux**

Présentation de trois devis : Carceller : 680€ /jour - Aurus : 90€/ heure - Huc : 95€/heure
Une demande complémentaire d'élagage en hauteur sur certaines portions du village est demandée. Suite à cela il est décidé de demander de nouveaux devis à ces 3 entreprises pour l'utilisation de lamier en complément de l'épareuse.

Le CM valide cette démarche à l'unanimité

¹ Voir infos complémentaires sur le site du syndicat de gestion : www.syndicat-centre-herault.org

- **PV de réception de mise en état des voiries suite intervention installation de la fibre et quitus**

Après exposé le Maire propose que le PV de mise en état des voiries demandé par l'entreprise Engelvin soit signé dès lors que les gravats déposés sur la parcelle du « réservoir » d'eau potable seront enlevés.

Le CM valide cette proposition à l'unanimité

- **Subvention relative à l'entretien des chemins communaux et dépôt auprès du conseil départemental Page 3 sur 4**

En raison de l'augmentation du devis pour la réfection des chemins des sotchs et des Combelles, il est proposé de demander un complément de subvention au Conseil Départemental de 3050 euros.

Le CM valide cette proposition à l'unanimité

- **Exécution des travaux relatifs à la première tranche d'entretien des chemins communaux**

Le Conseil municipal en prend acte

Questions Diverses

- **Point relatif à la clôture du dossier de subvention concernant l'espace intergénérationnel**

Afin de clore ce dossier et de sécuriser l'espace où se situe les jeux pour enfants il est proposé une installation de « Ganivelles » sur la partie longeant la route. Un devis sera demandé à un auto entrepreneur.

Le CM valide cette proposition à l'unanimité

- **Échange sur l'extinction de l'éclairage public.**

Cette option est abordée par l'équipe municipale sachant qu'Hérault Énergie accompagne les communes en ce sens. Les horaires d'éclairage resteront à travailler...

- **Fibre :**

Informé Hérault Numérique des difficultés de raccordement sur certains lieux du village.

- **Échange sur le suivi des représentations de la commune dans les diverses structures**

Le maire informe les conseillers que ce point sera à l'ordre du jour du prochain CM où un tour de table sera fait.

- **Dossiers en cours**

Les dossiers ont été vus dans l'odj. L'équipe municipale a pris un temps pour l'organisation et l'animation de la réunion publique du 23 octobre qui se structurera en 2 temps d'une heure : Point sur les dossiers en cours – restitution du questionnaire habitant. Après chacun des temps une discussion sera ouverte

La secrétaire de séance

Mme Benezech Micheline

Le maire

Eric OLLIER